



Les équipes de direction de Sarralle et ArcelorMittal Méditerranée lors de la signature du contrat le 29 octobre en Espagne

## Décarbonation

### ArcelorMittal Méditerranée confie à Sarralle la mise en œuvre de son premier chantier de décarbonation

**L'installation d'un four poche à l'aciérie de Fos-sur-Mer est un premier pas vers la réduction de l'empreinte carbone du site, qui vise, comme l'ensemble des sites européens du groupe, une réduction de son empreinte carbone de 35% à horizon 2030 et la neutralité carbone à 2050.**

Les représentants de Sarralle et d'ArcelorMittal Méditerranée ont donné fin octobre le coup d'envoi au projet d'investissement de 63 millions d'euros « Aciers Circulaires de Fos », qui va permettre au site de multiplier par 5 la quantité d'acier recyclé dans sa production d'ici 2025.

Après une phase d'étude, de montage et de consultation, le

chantier démarre actuellement en vue d'une mise en service du four poche courant 2023.

Lors d'une visite sur le site le 26 mars dernier, Le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance Bruno Le Maire avait annoncé le soutien de l'État à hauteur de 15 millions d'euros dans le cadre du volet décarbonation de France Relance.

L'entreprise Sarralle fournira l'ingénierie et la fabrication du four poche, mais aussi ses utilités, le système d'extraction des fumées, le système de maintenance des matériaux, l'électricité et l'automatisation, ainsi que le bâtiment (contrôle, transformateur, salles électriques et hydrauliques). Les entreprises locales



contribueront à ce premier chantier lié à la transformation de notre industrie vers une production décarbonée.

La relation entre ArcelorMittal et Sarralle est une relation de coopération stable et de confiance au cours des 55 dernières années. Au cours de cette période, Sarralle a réalisé plus de 50 projets pour ArcelorMittal dans le monde entier.